

Communiqué de presse

du Diocèse de Tours et de l'Enseignement catholique d'Indre-et-Loire

Tours, le 24 juin 2025

Ce jour, La Nouvelle République s'est fait l'écho de faits graves subis par une élève d'un établissement catholique sous tutelle congréganiste.

Le Diocèse de Tours, l'Enseignement Catholique d'Indre-et-Loire expriment leur effroi et leur consternation suite aux faits de viol présumés commis par une surveillante d'internat sur une élève de 15 ans au sein de l'Institution Marmoutier de Tours. Nous condamnons ces faits avec la plus grande fermeté.

Dès la connaissance des faits, le mardi 17 en fin d'après-midi, le chef d'établissement a tout mis en place pour accompagner et soutenir l'élève. La surveillante de 21 ans a immédiatement été mise à pied à titre conservatoire. Et un signalement a été fait dès mercredi matin par l'établissement auprès du Procureur de la République conjointement à la procédure mise en place par la famille qui a porté plainte. Une enquête est actuellement en cours.

Le Diocèse de Tours, la tutelle Sophie Barat-Education, l'Enseignement Catholique d'Indre-et-Loire et l'Institution Marmoutier tiennent à assurer la victime et sa famille de leur soutien indéfectible dans cette épreuve. Nous sommes à leurs côtés pour les accompagner et les soutenir par tous les moyens nécessaires.

Nous réaffirmons notre pleine et entière confiance dans le chef d'établissement de l'Institution Marmoutier de Tours qui a agi avec la diligence et la rigueur requises dès qu'il a eu connaissance de la situation. Une information a été envoyée à l'ensemble des familles des élèves de l'établissement.

L'établissement collabore pleinement avec les autorités judiciaires afin que toute la lumière soit faite sur cette affaire et que les responsabilités soient établies.

Ces faits sont en totale opposition avec les valeurs et le projet éducatif de l'Enseignement Catholique, qui place la bienveillance éducative au cœur de ses

priorités. L'établissement scolaire est invité plus que jamais à poursuivre et à renforcer la mise en œuvre du Programme de Protection des Publics Fragiles (P.P.P.F) proposé par les services du Secrétariat général de l'Enseignement catholique et de veiller au respect de l'obligation d'enseignement dans le domaine de l'Éducation Affective Relationnelle et Sexuelle (E.A.R.S).

Compte-tenu de l'enquête en cours, le Diocèse, la tutelle congréganiste, l'établissement et la Direction diocésaine ne feront aucun commentaire autour de cette affaire.

Monseigneur Jordy
Archevêque de Tours

Sr Noëlle Favet
Supérieure provinciale
Sophie Barat

Bruno Chauvineau
Directeur diocésain
Enseignement catholique
d'Indre-et-Loire